

L'ESSENTIEL

L'information simple comme bonjour



Vers les métiers verts

Lydia Magnoni

Cahiers > L'avenir en vert

Le 4 octobre 2012 |

Aujourd'hui, quand on construit ou qu'on rénove un logement, on pense presque toujours à ce qu'il va consommer en énergie. Ce n'était pas le cas, il y a encore quelques années. La plupart des professionnels du bâtiment manquent encore souvent de connaissances dans les techniques et les matériaux. En Wallonie, la Région fait une politique pour favoriser les économies d'énergie dans les bâtiments, une politique qui peut aussi créer de l'emploi.

Il n'y a pas si longtemps que l'on a pris conscience de l'importance d'économiser l'énergie dans les logements. Or, en Europe, 40% de l'énergie consommée l'est dans les bâtiments. Et en Wallonie, beaucoup de logements ont plus de 30 ans. Ils ont donc été construits à une époque où on ne pensait pas vraiment aux dépenses en énergie pour les chauffer et les éclairer. On avait l'impression que les ressources énergétiques naturelles étaient sans limites.

Les années 90 Rio, Kyoto, Copenhague, Durban

Il y a une dizaine d'années, plusieurs scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme. Ils ont affirmé que les ressources naturelles s'épuisaient trop vite. Ils ont aussi montré comment le CO₂ que nous rejetons dans l'atmosphère réchauffe anormalement la planète.

Plusieurs Sommets de la Terre ont été organisés. Lors de ces sommets, on a affirmé qu'il était urgent de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Et surtout le CO₂.

Or, plus nous consommons de l'énergie, plus nous rejetons de CO₂ dans l'atmosphère. Et ces gaz à effet de serre participent au réchauffement de la planète. Ajoutez à cela une énergie qui nous coûte de plus en plus chère. Et la crise qui nous encourage à regarder à nos sous.

Vous comprenez pourquoi tout nous encourage à combattre tous les gaspillages d'énergie. La Région wallonne veut nous y aider.

Bâtiment durable

En Europe, plus de 40% % de l'énergie est consommée dans les bâtiments.

Il est urgent que l'on pense durable quand on construit ou qu'on rénove. Penser durable, c'est se développer en laissant aux générations futures assez de ressources naturelles sur terre pour pouvoir continuer à vivre et se développer, elles aussi.

Penser durable, c'est savoir à l'avance ce qu'un logement va consommer tous les ans en eau, en chauffage en électricité. Pour mesurer cette consommation, il y a le certificat de performance énergétique des logements. Depuis 2011, le certificat de performance énergétique des logements est obligatoire dans les trois régions du pays.

Chaque fois qu'il vend ou qu'il loue un logement, chaque propriétaire est obligé de fournir ce certificat à celui qui veut le louer ou l'acheter. Ainsi, celui qui va habiter la maison ou l'appartement sait tout de ses consommations d'énergie avant de se décider. Ce certificat est aussi une façon d'encourager les propriétaires à améliorer les performances énergétiques de leur logement. Car il y a aussi des conseils pour le rendre moins gourmand en énergie et donc aussi moins polluant.

Un « déclin » vert

En Région wallonne, 44 % des logements datent d'une époque où on se préoccupait peu des consommations d'énergie. La Région wallonne a donc imaginé une alliance-emploi environnement pour rénover ces logements dans une optique « durable ». Le but de cette alliance est « d'améliorer la qualité du bâti wallon et des performances énergétiques associées, tout en orientant le secteur de la construction vers une approche plus durable et en renforçant son niveau d'emploi. » Bon,... Mais concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire que tout le monde est concerné par les économies d'énergie dans les logements : les propriétaires, les locataires, les commerçants, les entreprises, le secteur de la construction, mais aussi les demandeurs d'emplois !

Et sur le terrain, la Région wallonne nous encourage tous à construire et à rénover les bâtiments de manière durable. Au total, plus de 50 mesures aident à améliorer la performance énergétique des bâtiments wallons.

Les « guichets uniques », par exemple, accompagnent les particuliers dans leurs démarches. Il y a aussi les écopacks, une aide financière qui couvre à 100 % le coût des travaux, avec, un prêt sans intérêt et des primes à l'isolation plus importantes.

L'alliance Emploi-Environnement veut aussi créer des formations vertes pour les élèves, les étudiants, les travailleurs et des demandeurs d'emploi. Ces formations devraient créer plusieurs milliers d'emplois d'ici à 2014.